



DECISION ADMINISTRATIVE

2025_116_DA

*Prise en application de la délibération du Conseil Municipal
en date du 20 Septembre 2021 et conforme aux dispositions des articles
L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales*

Objet :

Prêt de l'exposition : « 1914-1918 : les soldats Vifois sur le front »

Considérant la demande du Collège le Masségu de Vif, relative au prêt, à titre gratuit, de l'exposition « 1914-1918 : les soldats Vifois sur le front », à des fins pédagogiques et culturelles

Le Maire

DÉCIDE

De prêter à titre gracieux l'exposition précitée au Collège le Masségu à compter de sa date de retrait et jusqu'au 17/10/2025 au plus tard.

De signer la convention annexée à la présente décision administrative.

Fait à Vif,

*Le Maire, soussigné, certifie sous sa responsabilité,
que le présent acte publié sous forme électronique
sur le site internet de la collectivité est exécutoire et
qu'il peut faire l'objet d'un recours au Tribunal
Administratif de Grenoble dans un délai de deux
mois à compter de cette date de publication.*